# Réunion de la Commission de Suivi de Site (CSS) Espace Industriel Nord Amiens



**26 septembre 2013** 



- 1. Installation de la CSS
- 2. Présentation par site au titre des années 2012/2013 :
  - du bilan SGS;
  - des incidents/accidents/nuisances survenus ;
  - des actions réalisées pour la prévention des risques et du programme pluriannuel d'objectif de réduction des risques;
  - des résultats des inspections DREAL;
  - des dossiers ICPE instruits ou en cours.
- 3. Avancement de la procédure PPRT
- 4. Communication autour du PPI
- 5. Questions diverses





#### 1. Installation de la CSS

- 2. Présentation par site au titre des années 2012/2013 :
  - du bilan SGS;
  - des incidents/accidents/nuisances survenus ;
  - des actions réalisées pour la prévention des risques et du programme pluriannuel d'objectif de réduction des risques;
  - des résultats des inspections DREAL;
  - des dossiers ICPE instruits ou en cours.
- 3. Avancement de la procédure PPRT
- 4. Communication autour du PPI
- 5. Questions diverses





- 1. Installation de la CSS
- 2. Présentation par site au titre des années 2012/2013 :
  - du bilan SGS;
  - des incidents/accidents/nuisances survenus ;
  - des actions réalisées pour la prévention des risques et du programme pluriannuel d'objectif de réduction des risques;
  - des résultats des inspections DREAL;
  - · des dossiers ICPE instruits ou en cours.
- 3. Avancement de la procédure PPRT
- 4. Communication autour du PPI
- 5. Questions diverses





### Inspection du 16 mai 2012

### Thèmes d'inspection

- suites de l'inspection 2011,
- arrêté préfectoral de mise en demeure du 26/12/2011,
- mesures de maîtrise des risques prescrites par arrêté préfectoral complémentaire du 19/07/2010,
- système de gestion de la sécurité : formation du personnel

- 4 prescriptions techniques contrôlées et SGS :
  - 3 écarts
  - 5 observations





#### Inspection du 16 mai 2012

#### 3 écarts

- absence de la mention de contrôle du ridoir, lors de la réception des camions NH<sub>3</sub>, sur le support d'enregistrement,
- modes opératoires et supports d'enregistrement de la réception des camions NH<sub>3</sub> incomplets :
  - contrôle visuel de la citerne à faire figurer,
  - poses de cales d'immobilisation à mentionner,
  - test de manoeuvrabilité du ridoir et du clapet de fond à stipuler
- absence de protection des éléments de support du rack des tuyauteries de distribution NH<sub>3</sub> vers les ateliers





#### Inspection du 29 mars 2013

### Thèmes d'inspection

- suites de l'inspection 2012,
- mesures de maîtrise des risques prescrites par arrêté préfectoral complémentaire du 19/07/2010,
- gestion de certains équipements sous pression

- 7 prescriptions techniques contrôlées et SGS :
  - 1 écart
  - 4 observations





#### Inspection du 29 mars 2013

#### 1 écart

 déplacement du poste de dépotage NH<sub>3</sub> sans dossier de porter à connaissance.



#### Dossiers ICPE instruits ou en cours

#### Extension de la capacité de production de lysine

- accroître la capacité de production de L-Lysine : production annuelle pour cet acide aminé de 100 000 tonnes
- capacité totale de production annuelle du site en acides aminés : 140 000 tonnes.
- dossier déposé en août 2012, complété en octobre 2012
- arrêté préfectoral d'autorisation signé le 26 décembre 2012





#### Dossiers ICPE instruits ou en cours

Augmentation du nombre maximal de wagons d'ammoniac susceptibles d'être simultanément présents sur site

- demande faite en avril 2013 pour pouvoir stocker sur site 2 wagons supplémentaires aux 8 déjà autorisés :
  - pas d'augmentation du nombre annuel de livraison ;
  - présence de détecteurs NH<sub>3</sub> le long des voies ferrées ;
  - pas de modification de la zone enveloppe du PPRT approuvé en novembre 2012
  - pas de modification des niveaux d'aléas inscrits au PPRT approuvé;
  - pas de modification de l'étendue de chacune des zones d'aléas inscrites au PPRT approuvé.



### Inspection du 12 avril 2012

### Thèmes d'inspection

- suites de l'inspection 2011,
- arrêté préfectoral de mise en demeure du 06/05/2011,
- PMII,
- étude de dangers.

- 5 prescriptions techniques contrôlées et SGS :
  - 5 écarts
  - 7 observations





#### Inspection du 12 avril 2012

# **Conclusions d'inspection** 5 écarts

- indiquer sur les fiches de contrôle des réservoirs les épaisseurs minimales de résistance et la présence éventuelle d'évents,
- renseigner exhaustivement les fiches de suivi initial,
- mettre en place un calendrier de travail afin de respecter les échéances relatives au diagnostic initial,
- formaliser la méthodologie de contrôle des installations concernées par le PMII,
- présence contre l'une des parois de l'entrepôt de produits combustibles secs de fûts, bidons, GRV en plastique vide.





#### Inspection du 21 juin 2013

### Thèmes d'inspection

- suites de l'inspection 2012,
- · état des stocks du site
- PMII
- conditions de stockage des liquides inflammables en réservoirs aériens manufacturés
- étude de dangers
- système de gestion de la sécurité : gestion des modifications

- 5 prescriptions techniques contrôlées et SGS :
  - 1 écart
  - 8 observations





### Inspection du 21 juin 2013

#### 1 écart

 réhausse de 20 cm autour de la zone de stockage de liquides inflammables en fûts non réalisée





#### Dossiers ICPE instruits ou en cours

#### Étude de dangers SEVESO SEUIL HAUT

- modifications des règles de classement de l'eau de javel en 2009 (rubrique 1172) ;
- stockage maximal de 258 tonnes (seuil AS: 200 tonnes);
- à ce stade, 3<sup>ème</sup> version d'étude de dangers (EDD) remise en juillet 2012.





### Inspection du 10 juillet 2012

### Thèmes d'inspection

- suites de l'inspection 2011
- installations électriques,
- gestion des eaux,
- protection foudre,
- récolement de l'arrêté préfectoral de mise en demeure du 02 janvier 2012,
- système de gestion de la sécurité : organisation/formation

- 13 prescriptions techniques contrôlées et SGS :
  - 5 écarts
  - 16 observations





#### Inspection du 10 juillet 2012

# **Conclusions d'inspection Suites de l'inspection 2011**

- absence de justificatifs de tenue au feu d'un mur coupe-feu après réparation,
- absence de mise à jour des plans de toiture (emplacement des exutoires),
- absence de document attestant des caractéristiques de résistance au feu des structures (toiture, murs, ...),
- absence de transmission au Préfet de la synthèse de revue de direction dans le cadre du SGS





### Inspection du 10 juillet 2012

# **Conclusions d'inspection Inspection technique 2012**

- mise en conformité des installations électriques non réalisée,
- recensement des zones à risque d'explosion et les plans indiquant leur emplacement non établis,
- absence de vérification de la conformité des dispositifs de protection foudre (vérification visuelle annuelle et vérification complète tous les deux ans par un organisme compétent) et absence de procédure permettant le suivi des agressions foudre
- absence de mesures de concentration des eaux pluviales sur les rejets N<sup>2</sup> et 3
- absence d'investigation relative à l'impact des activités sur les dépassements de valeurs des eaux souterraines





#### Inspection du 17 juillet 2013

### Thèmes d'inspection

- suites de l'inspection 2012,
- vérification de la conformité des bâtiments de stockage à certaines dispositions imposées par :
  - l'arrêté préfectoral d'autorisation du 23/10/2008,
  - l'arrêté ministériel du 15/04/2010 (1510 E),
  - l'arrêté ministériel du 31/05/2012 (garanties financières),
  - l'arrêté ministériel du 16/07/2012 (stockage de liquides inflammables dans un entrepôt),
- système de gestion de la sécurité : gestion des modifications

- 10 prescriptions techniques contrôlées et SGS :
  - 4 écarts
  - 7 observations





#### Inspection du 17 juillet 2013

# Conclusions d'inspection 4 écarts

- les concentrations en matières en suspension des eaux pluviales ne sont pas conformes,
- justifier l'origine des limites d'intervention indiquées dans le rapport APAVE de vérification des installations électriques,
- sprinklage non conforme (défaillance sirène d'évacuation),
- absence d'application systématique de la procédure « gestion des modifications ».





#### Dossiers ICPE instruits ou en cours

Deux demandes d'antériorité pour stockage de produits chimiques :

- stockage de diéthylène triamine (classement modifié par le règlement européen REACH) entraînant une augmentation de la rubrique 1111.2 sans changement de régime administratif pour cette rubrique;
- modification classement du site suite à la création de la rubrique 1132





### Inspection du 26 juillet 2012

#### Thèmes d'inspection

- récolement de l'APMD du 10 janvier 2012,
- Plan d'Opération Interne,
- système de gestion de la sécurité : organisation/formation

- 25 prescriptions techniques contrôlées et SGS
  - 4 écarts
  - 7 observations





#### Inspection du 26 juillet 2012

#### Conclusions d'inspection Récolement de la mise en demeure

- certaines prescriptions ne sont toujours pas respectées, comme les hauteurs limites pour le stockage de matières dangereuses liquides et l'incompatibilité de stockage entre certains produits,
- PPAM et SGS non finalisés,
- POI non finalisé,
- MMR : travail non engagé,
- contrôle des accès : absence de contrôle des accès sur le site.





#### Inspection du 26 juillet 2012

# **Conclusions d'inspection Suites de l'inspection 2011**

Sur les 19 observations faites à la précédente inspection, certaines n'ont pas fait l'objet de mesures correctives ou n'ont été prises en compte que partiellement par l'exploitant. Celles-ci concernent notamment :

- la mise en place d'une procédure de gestion des produits fuyards ou périmés,
- le dimensionnement de la ventilation des cellules contenant des liquides inflammables et l'opportunité de mettre en place d'une détection éventuellement asservie à la charge,
- l'organisation régulière et l'enregistrement des formations du personnel,
- la disponibilité en eau au niveau du bassin incendie (efficacité de l'installation de pompage, propreté du bassin, accessibilité...),





#### Inspection du 26 juillet 2012

# **Conclusions d'inspection Suites de l'inspection 2011**

- le stockage en container des palettes d'archives de la société Mory le long de la clôture à supprimer,
- la vidange et nettoyage des bassins de rétentions,
- la mise en place d'une signalétique au niveau de la vanne d'alimentation en gaz de la chaudière,





### Inspection du 26 juillet 2012

# **Conclusions d'inspection Inspection technique 2012**

- système d'extinction automatique non conforme aux normes en vigueurs
- non réalisation des travaux de mise en conformité préconisés à l'issue de l'analyse du risque foudre



### Inspection du 19 juin 2013

### Thèmes d'inspection

- suites de l'inspection 2012,
- déclenchement d'un exercice POI

- 3 prescriptions techniques contrôlées et SGS
  - 4 écarts
  - 7 observations





### Inspection du 19 juin 2013

# **Conclusions d'inspection** 5 écarts

- absence de plan sur certaines commandes de dispositifs de désenfumage et non respect des prescriptions sur l'implantation des commandes en deux points opposés de l'entrepôt,
- absence de dispositif d'alarme sonore dans cellule E1 actionnable à la main,
- absence de manche à air pour indiquer la direction du vent,
- dispositifs d'aspiration dans la réserve d'eau incendie à réaménager,
- absence de déclaration annuelle déchets et insuffisance des données renseignées dans le registre de suivi déchets





### Inspection du 24 janvier 2012

### Thèmes d'inspection

- suites de l'inspection 2011,
- arrêté ministériel du 03/10/2010 relatif au stockage en réservoirs aériens de liquides inflammables,
- mise en œuvre de la mesure de maîtrise des risques
  « Détection d'incendie sur le dépôt 2 de liquides inflammables »

- 16 prescriptions contrôlées :
  - 3 écarts
  - 1 observation





### Inspection du 24 janvier 2012

#### Écarts relevés

- intégrer, au dossier de suivi des bacs de stockage de liquides inflammables, certaines informations (matériaux de construction des fondations, existence ou non d'un revêtement interne, ...),
- compléter les dossiers de suivi par la réalisation de mesures d'épaisseur,
- tester l'ensemble de la MMR, depuis la détection jusqu'à la mise en œuvre effective des moyens d'extinction.



### Inspection du 08 mars 2013

### Thèmes d'inspection

- suites de l'inspection 2012,
- conditions de stockage des produits dangereux pour l'environnement et des produits inflammables,
- plan de modernisation des installations industrielles (PMII),
- stratégie de défense incendie

- 8 prescriptions contrôlées :
  - 4 écarts majeurs
  - 6 écarts
  - 5 observations





### Inspection du 08 mars 2013

### **Conclusions d'inspection**

#### 4 écarts majeurs relatifs au PMII

- non respect de l'échéance de réalisation :
  - de l'état initial des tuyauteries DN80 véhiculant des produits dangereux pour l'environnement,
  - de l'état initial des structures supportant ces tuyauteries,
  - de l'état initial des massifs et cuvettes associés aux réservoirs de stockage de liquides inflammables de capacité équivalente > à 10 m³
  - du programme de surveillance de l'état initial des massifs et cuvettes associés aux réservoirs de stockage de liquides inflammables de capacité équivalente > à 10 m³





### Inspection du 08 mars 2013

#### **Conclusions d'inspection**

#### 6 écarts

- volume insuffisant de la fosse de rétention du bâtiment 38
- débit d'extraction insuffisant de la ventilation du bâtiment 38
- absence de ventilation asservie aux détecteurs ATEX dans le bâtiment 38,
- absence d'information au Préfet, suite au remplacement du stockage de potasse par un agent nettoyant,
- absence d'information du Préfet sur les modifications des pratiques d'intervention sur épandage de glutaraldéhyde,
- défaut d'intervention de l'équipe incendie par la mise en service des couronnes d'arrosage et de déversoir de mousse en cas d'incendie sur les bacs de stockage de liquides inflammables





#### Dossiers ICPE instruits ou en cours

Compte tenu de la réorganisation globale du site, nombreux dossiers de modifications non notables. A titre d'exemple :

- Ajout de cuves de stockage de produits finis (non classés),
- Création de mezzanines dans certains bâtiments,
- Extension du réseau incendie,
- Création d'un atelier de maintenance de chariots automoteurs,
- Extension de bâtiment de conditionnement,
- Démolition de bâtiments :
  - Local parfum MSG,
  - Local réception,
  - Tour PERGO,
  - Tour synthétique (niveaux 4-5-6-7 et 8),
  - Démolition de 4 silos,
  - Démolition de 3 cuves.





### Inspection du 07 mai 2013

#### Contexte de l'inspection

Épisode olfactif de la matinée du 6 mai 2013 où de nombreux habitants et usagers du centre-ville d'Amiens se sont manifestés auprès de la presse locale, des services de la Préfecture, de la DREAL Picardie et de l'association Atmo Picardie en charge de la surveillance de la qualité de l'air pour faire état d'odeurs incommodantes dans le centre-ville d'Amiens.

### Thèmes d'inspection

- nuisances olfactives
- gestion des déchets alimentaires





### Inspection du 07 mai 2013

# Conclusions d'inspection 5 observations

- informer l'administration des orientations choisies en matière de gestion de ses biodéchets (choix de s'orienter ou pas vers la normalisation de ses biodéchets) et transmettre les derniers compte-rendus du groupe de travail interne « pollution ».
- procéder à l'actualisation du profil olfactif en intégrant la caractérisation de l'intensité des odeurs (en débits d'odeurs à l'émission mais aussi dans l'environnement du site).





### Inspection du 07 mai 2013

# **Conclusions d'inspection** 5 observations

- dans le profil olfactif, faire un focus particulier au niveau des séchoirs de l'atelier d'extraction des co-produits afin de déterminer notamment la part respective des odeurs issus des buées sortant des sécheurs, la part liée à la sortie des dépoussiéreurs et les éventuelles émissions diffuses. Analyser l'efficacité sur les émanations d'odeurs des tours de lavage présentes sur 2 des 7 sécheurs par rapport au fonctionnement relevé sur les 5 autres sécheurs.
- transmettre à l'inspection des installations classées des échantillons de produits caractéristiques.
- informer l'administration sur la décision de l'exploitant de mettre en place, ou non, un jury de nez dans les prochains mois capable d'affiner la caractérisation des odeurs en fonction des caractéristiques du procédé





- 1. Installation de la CSS
- 2. Présentation par site au titre des années 2012/2013 :
  - du bilan SGS;
  - des incidents/accidents/nuisances survenus ;
  - des actions réalisées pour la prévention des risques et du programme pluriannuel d'objectif de réduction des risques;
  - des résultats des inspections DREAL;
  - des dossiers ICPE instruits ou en cours.

### 3. Avancement de la procédure PPRT

- 4. Communication autour du PPI
- 5. Questions diverses





## PPRT AMIENS NORD

- Le PPRT a été approuvé le 16 novembre 2012.
- Une zone de délaissement a été définie par le PPRT. Cette zone, comprenant l'entreprise Baron, implique la signature de 2 conventions avant le 16 novembre 2013 :
- une convention de gestion et d'aménagement des terrains (Noriap et commune d'Amiens),
- une convention de financement tripartite (Etat, collectivité(s) touchant la CET et Noriap).
- L'entreprise Baron a 6 ans pour bénéficier de son droit de délaissement.







# Planning prévisionnel

- mi-octobre : estimation du coût de délaissement par France Domaine.
- fin octobre : présentation des conventions aux différentes parties.
- Avant le 16 novembre 2013 : signature des 2 conventions.



- 1. Installation de la CSS
- 2. Présentation par site au titre des années 2012/2013 :
  - du bilan SGS;
  - des incidents/accidents/nuisances survenus ;
  - des actions réalisées pour la prévention des risques et du programme pluriannuel d'objectif de réduction des risques;
  - des résultats des inspections DREAL;
  - des dossiers ICPE instruits ou en cours.
- 3. Avancement de la procédure PPRT
- 4. Communication autour du PPI
- 5. Questions diverses





- 1. Installation de la CSS
- 2. Présentation par site au titre des années 2012/2013 :
  - du bilan SGS;
  - des incidents/accidents/nuisances survenus ;
  - des actions réalisées pour la prévention des risques et du programme pluriannuel d'objectif de réduction des risques;
  - des résultats des inspections DREAL;
  - des dossiers ICPE instruits ou en cours.
- 3. Avancement de la procédure PPRT
- 4. Communication autour du PPI
- 5. Questions diverses



